

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE
ARTS ET HUMANITÉS

École Universitaire de Recherche Arts et Humanités

APPEL À PROJETS

Soutien à la recherche doctorale

AAP réservé aux doctorants

ANNEE 2026

L'EUR Arts et Humanités souhaite soutenir la recherche qui est menée en son sein par les doctorants appartenant à l'EUR (les axes de recherche de l'EUR sont rappelés en annexe 1). Ce soutien financier pourra prendre plusieurs formes :

- contribution aux frais de mission pour participer à un colloque (avec ou sans présentation), pour aller sur un terrain d'étude, pour visiter des archives, pour participer à des formations (ex. école d'été), etc. ;
- soutien à un événement scientifique porté par un ou des doctorant(s) (limité une demande par événement) ;
- achat de matériel spécifique (ex. logiciel, livres, etc.) (devis nécessaire) ;
- prestations (ex. échantillons à analyser par un laboratoire extérieur, frais engendrés par un le travail avec un collaborateur dans une démarche en recherche expérimentale en arts, etc.) (devis nécessaire) ;
- participation au défraiement de participants, dans le cadre d'une étude expérimentale ;
- etc.

Chaque dossier devra comporter un argumentaire (voir formulaire) et une demande de financement qui ne devra pas excéder 1 000€.

Le dossier aura été signé par le directeur de thèse et par le laboratoire.

Critères d'éligibilité

- le/la porteur.se de projet doit être inscrit en thèse à un laboratoire en rattachement principal ou secondaire à l'EUR Arts et Humanités ;
- le projet doit s'inscrire dans un des axes thématiques de l'EUR (voir annexe 1) ;
- un seul projet peut être déposé par porteur.se ;
- le dossier n'excédera pas 3 pages (hors annexes).

Critères d'évaluation

- la qualité de l'argumentation scientifique ;
- la clarté du dossier ;
- la démonstration de l'importance et de la cohérence de la demande au vu du projet de thèse du/de la porteur.se

*La priorité sera donnée aux doctorants ne bénéficiant pas de financement pour leur doctorat.

Calendrier

Les dossiers devront être envoyés **sur la plateforme [nuxeo](https://nuxeo.univ-cotedazur.fr) et par email à l'adresse eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr** au plus tard le vendredi 5 décembre 2025. Un accusé de réception sera adressé pour chaque dossier reçu.

Ils seront examinés lors du comité de pilotage du mois de janvier 2026. Les crédits doivent être dépensés avant le 31 décembre 2026.

Le/la porteur.se de projet s'engage à faire apparaître la mention et/ou le logo de l'EUR Arts et Humanités dans tous les supports de communication.

AAP Soutien à la recherche doctorale

I. Porteur de la demande

Nom et prénom du porteur principal de projet responsable de la demande :

Mail du porteur de projet responsable de la demande :

Nom du laboratoire gestionnaire de l'action :

Nom du/de la directeur.trice de thèse :

CV (demi-page) du porteur :

II. Présentation brève de la thèse

Titre de la thèse :

Axe de recherche de l'EUR dans lequel s'inscrit le projet de thèse (voir annexe 1) :

Résumé (500 mots maximum) :

III. Détails de la demande de financement

Merci de détailler ici la nature de la demande, ainsi que son importance et sa pertinence pour votre travail de thèse.

IV. Annexes

Merci de joindre au dossier :

- Le(s) devis (en cas d'achat de matériel ou de prestation de service) ; pour les devis, les captures d'écran sont acceptées.

V. Budget

Une attention particulière sera portée sur la clarté du budget. Dans la colonne « Description », merci de fournir des détails sur les dépenses prévues. Des exemples en gris sont proposés.

Dépenses		
Nature	Description	Montant
Mission(s)		
Transports	AR avion Londres-Nice, travail archives	
Restauration, réception	3 repas x 20 €	
Hébergement	3 nuitées	
Equipement	Achat d'un logiciel Tobii (oculométrie)	
Prestation de service		
Autres		

TOTAL		
-------	--	--

Signature du porteur du projet
Signature du directeur de thèse

Signature du directeur du laboratoire

Annexe 1.

Axes de recherche

EUR Arts et Humanités

Axe 1 : Épistémologie de la créativité et des savoirs sur l'art

- **Histoire et épistémologie de la créativité** : Cet axe concerne les enjeux de ce que doivent être des savoirs sur l'art (avec leurs représentations et leurs catégories) et la créativité dans les domaines non-artistiques, organisations institutionnelles et/ou privées, économies, récits divers, etc.
- **Émergence et régulation de la nouveauté** : Cet axe rassemble les chercheurs qui s'intéressent aux processus de régulation ou à la combinatoire dans les processus de sélection (linguistique, improvisation, etc.) comme ceux qui interrogent la notion de contrainte dans les processus de production.

Axe 2 : Création et sociétés

- **Recherche artistique et recherche / création** : Cet axe concerne plus spécifiquement les enseignants-chercheurs et les chercheurs praticiens des écoles d'art, sans exclusivité. Il s'intéresse aux thématiques liées à la production artistique et à la mise en œuvre des interactions entre théorie et pratique. Il vise à mettre en évidence et éventuellement à créer des protocoles méthodologiques qui accompagnent la recherche artistique (allant de l'intuition jusqu'à la validation par les pairs : exposition, jury, concert, enregistrement, production devant les professionnels, etc.). Il concerne également les recherches sur les écritures créatives.
- **Créativité et réception** : Cet axe concerne les interactions entre la créativité, les productions par lesquelles elle se manifeste et leur réception ; il couvre différents champs, depuis les identités culturelles, le mécénat et la commande, les pratiques curatoriales et la médiation, l'étude des patrimoines et les processus de patrimonialisation jusqu'à l'examen des publics et des usages (au prisme de l'organisation sociale, du genre, du management, etc.). Cet axe interroge globalement la question de la place des productions et des représentations humaines, des performances et des artefacts dans leur sphère sociale et culturelle.

Axe 3 : Création, textes et supports

- **Sciences des textes et des supports** : Cet axe concerne la philologie, l'histoire des textes (génétique, conservation, usages), l'analyse des discours et la narratologie. L'herméneutique des supports dépasse aujourd'hui le cadre des manuscrits et des imprimés et renvoie aussi bien à la sémiologie des images qu'au paysage sonore. Cet axe comprend les humanités numériques, tout à la fois comme forme de l'archivage, de la manipulation et de l'interprétation des données textuelles, iconographiques et sonores et comme nouveau paradigme des modes de création et de réception, incluant les écritures *transmedia* ou vidéoludiques.
- **Vie et transformation des objets, des images, des monuments** : La question de la vie matérielle des créations sollicite des disciplines comme la préhistoire et l'histoire, l'histoire de l'art et des images, l'archéologie monumentale et l'architecture. Il s'agira de s'intéresser aux transformations des objets techniques, des objets figurés et des monuments à partir des traces matérielles et textuelles documentant les processus de fabrication et de création, d'utilisation, d'actualisation et de recyclage de ces objets.